



Litige sur frais facturer avec mon agence immobilière

Par **Nylsax**, le **22/10/2009** à **13:13**

Bonjour,
Je me permets de poster un message suite à un souci rencontrer avec mon agence immobilière.
Chaque début de moi je dois recevoir un courrier avec pour indication la somme du loyer à payer que je dois retourner à mon agence.
Pour le mois d'Octobre je n'ai pas reçu de courrier, inquiet je me décide d'appeler l'agence.
Suite à cet appel je tombe sur une personne qui prend note de ma demande et me dit quel est le message sur le bureau du comptable ...
Entre temps je pars en week-end.
Revenu chez moi je constate que nous n'avons toujours pas de courrier.
Mes beaux-parents m'appellent me signalant qu'ils ont reçu un courrier en recommandé suite au loyer non réglé + frais courrier recommandé de 12 euros.
Enervé je décide de rappeler l'agence, elle me passe un savon comme quoi j'aurais dû prendre l'initiative d'envoyer un chèque.
Moi-même en colère je lui explique que je ne compte pas payer les frais supplémentaires.
Quand pensez-vous, suis-je dans mes droits ?